

Thème 4 : Dynamiques et ruptures dans les sociétés des XVIIe et XVIIIe siècles

Chapitre 2	Tensions, mutations et crispations de la société d'ordres	
Problématique	<i>Comment les mutations de la société au XVIII^e siècle provoquent-elles des tensions dans la société d'ordres ?</i>	
A.	Une société rigide et inégalitaire	
B.	Le Tiers Etat en France	
PPO	1639 - La révolte des Va Nu-pieds et la condition paysanne. Riches et pauvres à Paris. Un salon au XVIIIe siècle (le salon de madame de Tencin par exemple). Les ports français et le développement de l'économie de plantation et de la traite.	
Vocabulaire	Connaissances	Repères majeurs
Société d'ordres Tiers Etat Privilèges Bourgeois Absolutisme Salon Commerce triangulaire Ancien Régime	Ce chapitre vise à montrer la complexité de la société d'ordres. On peut mettre en avant : - le poids de la fiscalité et des droits féodaux sur le monde paysan ; - une amélioration progressive de la condition des paysans au XVIIIe siècle ; - le monde urbain comme lieu où se côtoient hiérarchies traditionnelles (juridiques) et hiérarchies nouvelles (économiques) ; - le maintien de l'influence de la noblesse ; - les femmes d'influence dans le monde politique, littéraire, religieux...	1639 : révolte des Va Nu-pieds 1715 : mort de Louis XIV XVIII^e siècle : développement du commerce triangulaire et de la traite négrière dans les ports français. 1789 : début de la Révolution française et fin progressive de la société d'ordres.

Vocabulaire :

Société d'ordres : société de l'Ancien Régime divisée en trois groupes appelés ordres : le clergé, la noblesse et le Tiers État.

Clergé : ensemble des hommes d'Église (prêtres, évêques, moines) qui s'occupent de la religion.

Noblesse : ordre privilégié de la société composé des nobles qui possèdent souvent des terres et occupent des fonctions importantes.

Tiers État : ordre qui regroupe la grande majorité de la population : bourgeois, artisans, commerçants, ouvriers et paysans.

Privilège : avantage accordé à certaines catégories de la population, comme l'exemption d'impôts.

Ancien Régime : nom donné à la société et au système politique de la France avant la Révolution française de 1789.

Bourgeoisie : groupe social composé des personnes riches du Tiers État, comme les négociants, banquiers ou commerçants.

Révolte : soulèvement de la population contre le pouvoir ou contre une situation jugée injuste.

Va Nu-pieds : nom donné aux paysans révoltés de Normandie en 1639 contre les impôts.

Salon : réunion organisée souvent par une femme de l'aristocratie ou de la bourgeoisie où l'on discute de littérature, de philosophie et des idées des Lumières.

Commerce triangulaire : commerce maritime entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques lié à la traite négrière.

Traite négrière : commerce d'esclaves africains déportés vers les colonies américaines.

Économie de plantation : système économique des colonies reposant sur de grandes plantations exploitées grâce au travail des esclaves.

Colonies : territoires dominés et exploités par une puissance européenne.

Activité 1 - jeu de rôle - La société d'Ordres

1. Rappeler quels sont les 3 ordres de cette société du XVIIIème siècle :

2. Quelle est la répartition de ces ordres ?

0,5 % ->

1,5% ->

98% ->

Séparez le classe en 3 en suivant cette répartition (1-2-30 élèves)

3. Pour les domaines suivants, trouvez quelle case correspond à votre groupe.

Rôle dans la société	<p>Vous priez pour la population. Vous dirigez les églises. Vous tenez les registres des naissances et des décès. Vous percevez la dîme.</p> <p>Vos devoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prier. • Encadrer la population. 	<p>Vous êtes artisans, commerçants, bourgeois ou paysans.</p> <p>Vos devoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Payer les impôts. • Travailler. <p>-> <i>différence bourgeois/Noble ?</i></p>	<p>Vous servez le roi. Vous pouvez être officier dans l'armée.</p> <p>Vos devoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Défendre le royaume. • Conseiller le roi.
Ordre correspondant			
Impôts à payer	<p>Paiement</p> <p>Quelques impôts indirects mais souvent exemptés de la taille.</p> <p>Réception</p> <ul style="list-style-type: none"> • Droits seigneuriaux. • Revenus de leurs terres. • Corvées des paysans. 	<p>Paiement</p> <ul style="list-style-type: none"> • pas la taille • verse parfois au roi un "don gratuit", mais montant libre <p>Réception</p> <ul style="list-style-type: none"> • La dîme : (environ 10 % des récoltes). 	<p>Paiement</p> <p>Au roi</p> <ul style="list-style-type: none"> • la taille • la capitation • le vingtième • la gabelle (impôt sur le sel) <p>À l'Église</p> <ul style="list-style-type: none"> • la dîme <p>Au seigneur</p> <ul style="list-style-type: none"> • les redevances seigneuriales • parfois les corvées
Ordre correspondant			
Privilèges	Aucun privilège.	<p>Vous êtes dispensés de plusieurs impôts. Vous percevez la dîme.</p>	<p>Vous pouvez chasser. Vous occupez les postes prestigieux.</p>
Ordre correspondant			

Journée type	<p>8h00 : Je me réveille dans mon château. Des domestiques s'occupent de nombreuses tâches quotidiennes.</p> <p>9h00 : Je supervise mes terres et mes fermiers.</p> <p>11h00 : Je pars à la chasse, privilège réservé aux nobles.</p> <p>13h00 : Je déjeune avec ma famille et des invités.</p> <p>15h00 : Je règle des affaires concernant mes terres ou mes revenus.</p> <p>17h00 : Je lis, j'écris des lettres ou je participe à la vie de cour lorsque je suis à Versailles.</p> <p>20h00 : Je participe à un dîner ou à une réception.</p>	<p>7h00 : J'ouvre mon commerce ou mon étude d'avocat.</p> <p>8h00 - 12h00 : Je travaille avec mes clients, négocie des contrats ou gère mes affaires.</p> <p>12h00 : Je déjeune avec ma famille.</p> <p>14h00 - 18h00 : Je poursuis mon activité professionnelle. Je cherche à développer ma fortune.</p> <p>19h00 : Je lis les journaux ou les ouvrages des philosophes des Lumières.</p> <p>21h00 : Je retrouve parfois d'autres bourgeois dans des salons où l'on discute politique et sciences.</p> <p style="text-align: center;">Ou</p> <p>5h00 : Je me lève avant le lever du soleil.</p> <p>6h00 : Je pars travailler dans les champs avec ma famille.</p> <p>10h00 : Je continue les travaux agricoles : semer, récolter ou entretenir les cultures.</p> <p>12h00 : Je mange un repas simple composé de pain, soupe ou légumes.</p> <p>13h00 - 19h00 : Je retourne aux champs.</p> <p>20h00 : Je rentre chez moi fatigué après une journée de travail.</p>	<p>6h00 : Je me lève et je prie. La religion occupe une place essentielle dans ma vie.</p> <p>7h00 : Je célèbre la messe dans l'église du village. Les habitants viennent assister à l'office religieux.</p> <p>9h00 : J'enseigne le catéchisme aux enfants et je tiens les registres des baptêmes, mariages et décès.</p> <p>12h00 : Je déjeune grâce aux revenus de la paroisse et à la dîme versée par les paysans.</p> <p>14h00 : Je rends visite aux malades et aux plus pauvres du village.</p> <p>17h00 : Je prépare le sermon du dimanche et je gère les affaires de la paroisse.</p> <p>20h00 : Je termine la journée par une prière.</p>
Ordre			

4. Mise en situation du vote d'une loi :

Nous sommes le **5 mai 1789**.

Le royaume de France traverse une grave crise financière. Les guerres menées par le roi, notamment la **guerre d'indépendance américaine**, ont coûté très cher. L'État est presque en faillite.

Le roi Louis XVI décide donc de convoquer les **États généraux** à Versailles. Cette assemblée exceptionnelle réunit pour la première fois depuis 1614 les représentants des trois ordres de la société :

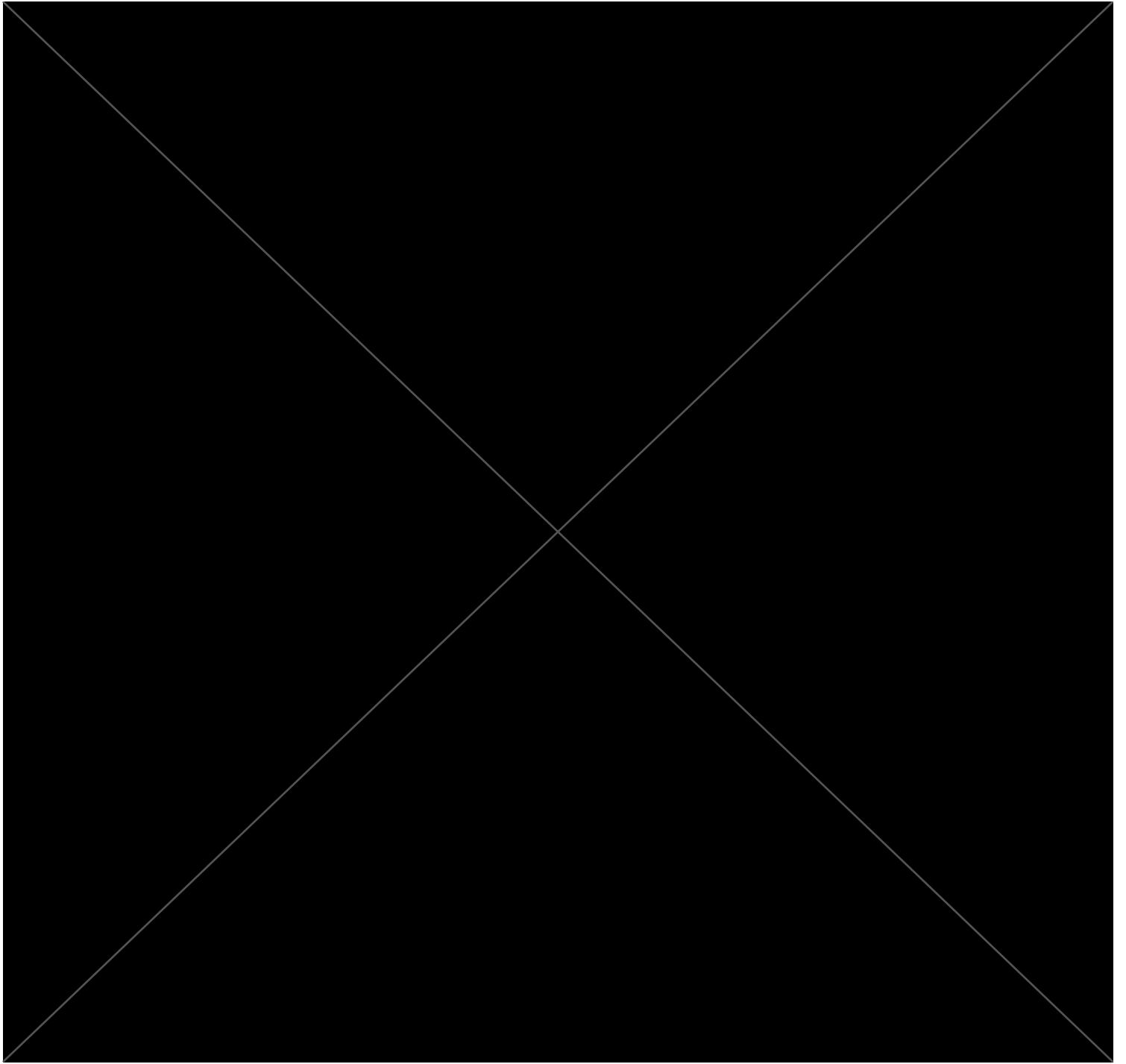
- le Clergé ;
- la Noblesse ;
- le Tiers État.

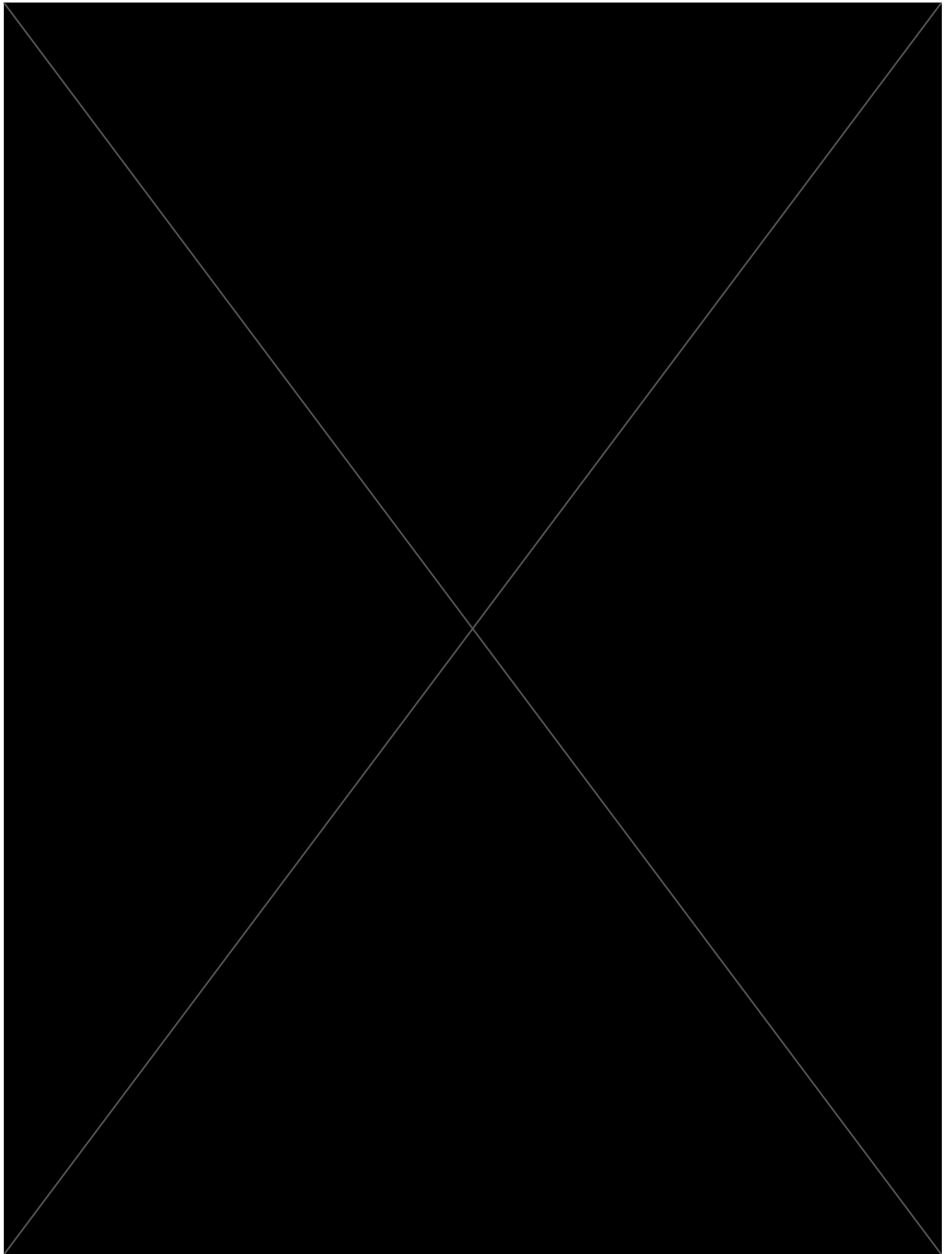
Le roi espère obtenir l'accord des représentants pour créer de nouveaux impôts et résoudre la crise financière.

Discours du roi

« Les finances du royaume sont en difficulté. Je demande aux États généraux d'accepter un nouvel impôt afin de sauver le royaume. »

Vote par Ordre	Nombre de voix	Vote par tête	Nombre de voix
Oui		Oui	
Non		Non	





Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la société française reste organisée selon la société d'ordres héritée du Moyen Âge. La population est divisée en trois ordres : **le clergé, la noblesse et le Tiers État**. Cette organisation est très inégalitaire car les deux premiers ordres possèdent des privilèges tandis que le Tiers État supporte l'essentiel des impôts. Pourtant, au XVIII^e siècle, la société évolue progressivement grâce au développement économique, au commerce et aux idées nouvelles des Lumières. Ces transformations provoquent des tensions de plus en plus importantes dans le royaume.

A. Une société rigide et inégalitaire

Sous l'Ancien Régime, la société française repose sur une hiérarchie stricte. Le clergé et la noblesse représentent une faible partie de la population mais disposent de nombreux privilèges. Les membres du clergé encadrent la vie religieuse et possèdent d'importantes richesses foncières. La noblesse, quant à elle, occupe les postes les plus prestigieux dans l'armée ou auprès du roi. Les nobles sont également exemptés de certains impôts.

Face à eux, le Tiers État regroupe l'immense majorité des habitants du royaume. Il rassemble des populations très différentes : des bourgeois riches, des artisans, des commerçants mais aussi des ouvriers et surtout des paysans. Malgré cette diversité, tous ont en commun de payer les impôts les plus lourds.

Les campagnes connaissent régulièrement des difficultés économiques et des crises alimentaires. Les paysans doivent payer les impôts royaux mais aussi les taxes seigneuriales et religieuses. Cette situation provoque des révoltes populaires. **En 1639, la révolte des Va Nu-pieds** en Normandie montre le rejet de la pression fiscale et des injustices sociales. Les révoltés dénoncent les impôts imposés par le pouvoir royal mais leur mouvement est durement réprimé.

Dans les villes, les écarts de richesse sont également très importants. À Paris, les aristocrates et les grands bourgeois vivent dans des hôtels particuliers luxueux tandis qu'une grande partie de la population connaît la pauvreté. Les ouvriers et les domestiques vivent souvent dans des conditions difficiles, touchés par la hausse du prix du pain et le chômage. La société d'ordres apparaît donc comme une société très inégalitaire et de plus en plus critiquée au XVIII^e siècle.

B. Le Tiers État en France

Au XVIII^e siècle, le Tiers État connaît d'importantes transformations. La bourgeoisie s'enrichit grâce au commerce maritime, à la finance et au développement des activités économiques. **Dans les grands ports français comme Bordeaux, Nantes ou La Rochelle, les négociants développent le commerce colonial et la traite négrière.** Le commerce triangulaire permet l'importation de produits coloniaux comme le sucre, le café ou le coton. Cette économie enrichit fortement certains marchands et armateurs.

Cependant, malgré leur richesse croissante, les bourgeois restent exclus des privilèges réservés à la noblesse. Beaucoup souhaitent obtenir davantage de reconnaissance sociale et politique. Ils critiquent les privilèges et réclament plus d'égalité devant l'impôt et devant la loi.

Les idées nouvelles des Lumières se diffusent dans les salons littéraires et intellectuels. Dans ces lieux de discussion, philosophes, écrivains et savants débattent des libertés, de l'égalité et de la remise en cause de l'absolutisme. Les élites du Tiers État participent activement à cette diffusion des idées nouvelles. Parallèlement, les conditions de vie des populations les plus pauvres restent difficiles. Les ouvriers urbains et les paysans souffrent des crises économiques et alimentaires. Les inégalités deviennent de plus en plus visibles entre les privilégiés et la majorité de la population. Ainsi, les transformations économiques et intellectuelles du XVIII^e siècle renforcent les tensions dans la société française. La société d'ordres apparaît de plus en plus contestée par une partie du Tiers État.

Activité 2 - La guerre d'indépendance américaine - https://www.youtube.com/watch?v=Dy2lj_2XYGk

Questions sur la vidéo	
Dates des premières colonies	
Nombre de colonies par les Anglais	
Activité majoritaire des colonies	
Obstacles à la colonisation	
Guerre de 7 ans (Date, traité de paix, enjeux, vainqueur)	
Élément déclencheur de la révolution américaine	
Qui gouverne les colonies britanniques ?	
Réaction du roi d'Angleterre face à la création du 1er congrès des colonies	
Date des premiers affrontements	
Armée anglaise	
Armée des insurgés américains	
Que se passe-t-il le 4 juillet 1776 ?	
Qui rédige ce texte ?	
Quel français se rend aux côtés des Américains ?	
Participation de la France	
Date de la fin de la guerre	
Gains pour la France	
Constitution finale des Etats-Unis (régime politique et président élu)	

Les trois textes les plus importants à retenir

Angleterre : Bill of Rights (1689)

- Limite le pouvoir du roi.
- Renforce le Parlement.
- Garantit certaines libertés.

États-Unis : Constitution (1787) et Bill of Rights (1791)

- Séparation des pouvoirs.
- Protection des libertés individuelles.

France : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (1789)

- Liberté, égalité, souveraineté nationale.
- Inspirée des Lumières et des expériences anglaise et américaine.



Films conseillés : The Patriot - Mel Gibson - 2000 (Guerre d'indépendance)
 Série - 1883 - Netflix (conquête de l'Ouest)

